

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 12 OCTOBRE 2017**

**Délibération**  
n° 2017.10. 82.B

**Acquisition de  
benes amovibles  
pour les déchèteries  
et pour la collecte du  
verre : avenant n°2**

**LE DOUZE OCTOBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis salle de réunion de Nautilus - le Fontastier à SAINT-YRIEIX suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 octobre 2017**

**Secrétaire de séance** : Gérard DEZIER

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Gérard ROY, Alain THOMAS, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

**Ont donné pouvoir** :

Xavier BONNEFONT à Vincent YOU, François ELIE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Excusé(s)** :

Michel ANDRIEUX, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, François ELIE, Jean REVEREAULT, Roland VEAUX

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 OCTOBRE 2017**

**DELIBERATION  
N° 2017.10. 82.B**

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : Madame GODICHAUD

**ACQUISITION DE BENNES AMOVIBLES POUR LES DECHETERIES ET POUR LA COLLECTE DU VERRE : AVENANT N°2**

Par délibération n° 90 B du 5 juillet 2012, le bureau communautaire a lancé un appel d'offres ouvert pour l'acquisition de bennes amovibles pour les déchèteries.

Un avenant n° 1 avait été approuvé par délibération n° 13 B du bureau communautaire du 11 février 2016 pour ajouter un prix dans le bordereau des prix unitaires pour la fourniture d'un type de caisson « verre – 24 m<sup>3</sup> ».

Actuellement le transfert du polystyrène s'effectue avec des véhicules de type Ampliroll équipés de caissons 30 m<sup>3</sup> prévus à cet effet. Le marché actuel permet d'adapter des caissons spécifiques sur ces véhicules. Afin d'optimiser le transport et de réduire le nombre de rotation, il est nécessaire d'acquérir des caissons d'un volume de 40 m<sup>3</sup> et de rajouter la ligne correspondante dans le bordereau des prix unitaires.

Considérant qu'il est nécessaire de rajouter une prestation dans le bordereau des prix unitaires annexé à l'engagement,

Il convient de passer un avenant n°2 sans incidence financière.

Vu l'avis favorable de la commission Politiques et Equipements Communautaires du 20 septembre 2017,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** un avenant n° 2 au marché 2014-119 confié à la société ACSM pour l'acquisition de bennes amovibles pour les déchèteries et pour la collecte du verre, ayant pour objet de compléter le bordereau des prix unitaires ;

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou Madame Fabienne GODICHAUD, en qualité de vice-présidente déléguée à la commande publique, à signer le dit avenant et à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**18 octobre 2017**

**Affiché le :**

**18 octobre 2017**



Direction des Ressources  
Service commun de la commande publique  
25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX  
téléphone : 05 45 38 69 84 - Télécopie : 05 45 38 60 85

## **ACQUISITION DE BENNES AMOVIBLES, POUR LES DECHETTERIES ET POUR LA COLLECTE DU VERRE**

**Appel d'offres ouvert**

**Marché 2014/119**

**Avenant n° 2**

### **IDENTIFIANT DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHE**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME  
25 Boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

représentée par son Président, habilité à signer le présent marché par délibération du Conseil communautaire n° 36 en date du 19 janvier 2017 et par arrêté n° 19 en date du 27 janvier 2017 portant délégation de fonctions, délégation et subdélégation de signature à Madame Fabienne GODICHAUD en sa qualité de vice Présidente

### **TITULAIRE DU MARCHE**

#### **SAS ACSM**

1 rue de l'Industrie  
ZI de la Guerche  
85500 LES HERBIERS

Code APE : 2920 Z

Numéro SIRET : 546 850 330 00012

Immatriculée au RCS De la Roche sur Yon sous le n° B 546 850 330

Représentée par Jean-Claude LE BOURDONNEC.

### **DATE DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION DU MARCHE**

Date de signature du marché : 2 avril 2015

Date de notification du marché : 7 avril 2015

N° du marché : 2014/119

### **MONTANT DU MARCHE**

Le marché est à bons de commande sans montant minimum, ni maximum.

## **AVENANTS PRECEDENTS**

L'avenant n° 1 avait pour objet d'ajouter un prix dans le bordereau des prix unitaires pour la fourniture d'un type de caisson « verre – 24 m<sup>3</sup> ».

## **OBJET ET JUSTIFICATIONS DE L'AVENANT**

Actuellement le transfert du polystyrène s'effectue avec des véhicules ampliroll équipés de caissons 30 m<sup>3</sup> prévus à cet effet. Le marché actuel nous permet d'adapter des caissons spécifiques sur ces véhicules. Afin d'optimiser le transport et de réduire le nombre de rotation, il est nécessaire d'acquérir des caissons d'un volume de 40 m<sup>3</sup> et de rajouter la ligne correspondante dans le bordereau des prix unitaires.

## **MODIFICATION DU MARCHE INITIAL**

Il est nécessaire de rajouter une ligne sur le BPU pour des caissons de 40m<sup>3</sup>.

– Ajout de la fourniture suivante :

**Montant unitaire d'une benne tout-venant de 40m<sup>3</sup> : 5 760,00 €HT.**

## **NOUVEAU MONTANT DU MARCHE**

Le présent avenant n'a aucune incidence financière.

## **DISPOSITIONS FINALES**

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

## **SIGNATURES**

Fait en un seul original à \_\_\_\_\_ ,  
le \_\_\_\_\_  
Signature du titulaire

ANGOULEME, le

Le Pouvoir adjudicateur  
P/ le Président, la Vice Présidente

Fabienne GODICHAUD